



En exercice : 58
Présents : 46
Votants : 51

Séance du 14 novembre 2022

Le quatorze novembre deux Mille Vingt-deux à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 8 novembre 2022, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN
COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jean-Luc, suppléant
TISON Hervé, LÉPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
Christophe LANGOUËT, BÉZIER Florence, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, PREVOSTO Dominique, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
DESHOMMES Catherine, titulaire
/
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
/
/
JUGÉ Joseph, Derval Séverine, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
MÉZIERES Hervé, suppléant
BAHIER Alain, titulaire
GARBE Pascale, titulaire
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFEVRE Laurent, de Farcy de Pontfarcy Christine, Gendry Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
/
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : VALLÉE Jacky (Chérancé), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), CHADELAUD Gaétan (La Roë), Derval Séverine (La Selle-Craonnaise), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), CHAMARET Richard (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé), DOREAU Sébastien (Cossé-le-Vivien), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), LIVENAIS Norbert (Renazé),

Étaient absents : HAMARD Benoit (Craon), JULIOT Thierry (La Rouaudière), GAUCHER Olivier (St Erblon).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON
Maurice RADÉ a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Richard CHAMARET a donné pouvoir à Pascale GARBE

Gaétan CHADELAUD a donné pouvoir à Jean-Pierre TESSIER
Philippe CHANCEREL a donné pouvoir à Hervé MÉZIERES

Secrétaire de Séance : Élu Maxime CHAUVIN, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2022-11/149 – ECONOMIE

REQUALIFICATION DE LA ZA EIFFEL – FONDS DE CONCOURS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MAYENNE CONVENTION

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE
CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 14 novembre 2022

OBJET 2022-11/149 – ECONOMIE
REQUALIFICATION DE LA ZA EIFFEL – FONDS DE
CONCOURS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA
MAYENNE CONVENTION

M. Daniel GENDRY, Vice-Président en charge de l'Économie-Emploi-Agriculture-THD, expose :

Sur la partie « Contournement routier », le Conseil Départemental de la Mayenne souhaite signer avec la CCPC une convention de Fonds de Concours pour financer à hauteur de 30 % les dépenses du projet de contournement ZA Eiffel liées aux études et aux travaux.

Les premiers estimatifs sont les suivants :

DEPENSES		RECETTES	
POSTE	Montant	FINANCEMENT	Montant
	HT		
AMO	4 725,00 €	Région (Etudes-acquisition et MO)	169 767,00 €
MO Contournement	72 994,40 €	CD 53 (30% travaux-études- MO Contournement)	1 097 127,90 €
Honoraires avocats	7 704,00 €	Autofinancement	2 868 116,50 €
Etudes	42 395,00 €		
Relevé et Bornages	2 495,00 €		
Acquisition terrains	90 000,00 €		
Travaux de Contournement V APD 09-22	3 614 698,00 €		
Frais divers	300 000,00 €		
TOTAL	4 135 011,40 €		4 135 011,40 €

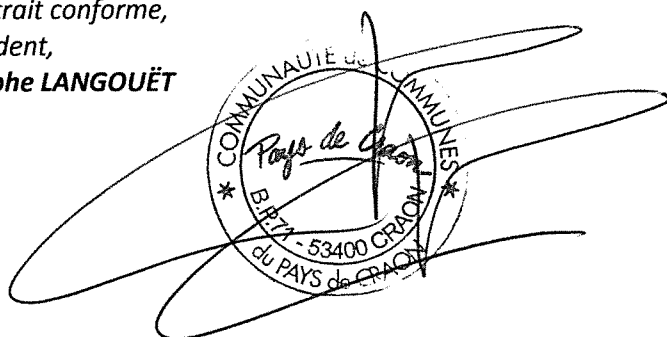
Considérant l'avis favorable de la commission économie en date du 24 octobre 2022

Considérant l'avis favorable du bureau en date du 7 novembre 2022

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
À l'unanimité :**

- ⇒ **APPROUVE** le versement d'un fonds de concours de 30% du département de la Mayenne relatif au financement du contournement Z.A. Eiffel
- ⇒ **ACTE** un montant prévisionnel de 1.097.128 € au 7 novembre 2022 étant entendu que ce montant sera actualisé sur la base du coût réel de l'opération
- ⇒ **AUTORISE** le Président, ou un Vice-Président en cas d'empêchement, à signer la convention de fonds de concours correspondante et tous avenants à intervenir

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 28 novembre 2022
Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

053-200048551-20221114-DELIB202211149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2022

Affichage : 28/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

